

devant les tribunaux. Coltman se rendit à la Rivière Rouge durant l'été de 1817, mais son collègue n'alla pas plus loin que le fort William. Coltman était membre du conseil exécutif du Bas-Canada. Il fit restituer à chaque compagnie les forts et les biens qui leur appartenaient avant ces actes de violence, conformément à la proclamation royale déjà citée. Dans son rapport Coltman suggère que la colonie de la Rivière Rouge soit gouvernée directement par le gouvernement impérial et propose l'union des deux compagnies. Ce rapport très documenté fut consigné dans le journal de la Chambre des Communes en Angleterre, en 1819. C'est surtout grâce aux renseignements contenus dans ce long mémoire que j'ai pu reproduire, à traits rapides, l'engagement des Sept Chênes, ainsi que les événements antérieurs qui le préparèrent.